

FEICOM: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

**N°003/AONO/FEICOM/CIPM/CCCCM-
SPI/2021 du 03 Mars 2021 POUR
LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE
D'ASSURANCE MALADIE ET
ASSISTANCE PAR LE FEICOM, AU
TITRE DES EXERCICES 2021 ET
SUIVANT**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), lance en procédure d'urgence, pour le compte des exercices budgétaires 2021 et suivants, un Appel d'offres National Ouvert pour la souscription de la police d'assurance maladie et assistance.

2. Consistance des prestation

Les prestations à exécuter consistent à assurer la couverture sanitaire du personnel du FEICOM.

Les prestations desdites assurances sont spécifiées dans les TDR du présent Dossier d'Appel d'Offres.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel est de cent cinquante millions (150 000 000) CFA TTC.

4. Délai de livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de douze (12) mois, à compter du 1er avril 2021.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est réservée, à égalité de conditions, aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) agréées par le Ministre des Finances et dûment mandatés par des compagnies d'assurance.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercices 2021 et suivant, ligne budgétaire; 67-00-42 « Assurance maladie ».

7. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM, Rue 4.561 Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM Téléphone 222 23 51 64 ; poste 217 ; Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM, Rue 4.561 Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM Téléphone 222 23 51 64 ; poste 217 ; Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de cent vingt mille (120.000) francs CFA dans le Compte Spécial CAS ' ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marquées comme tels, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du Soumissionnaire, devra être déposée au Service des Marchés et Approvisionnements, Porte 11 ; Poste 217, sis à Yaoundé (MIMBOMAN) à l'ancien du FEICOM, Rue 4.561, au plus tard le 29/03/2021 à 14 heures précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/FEICOM/CIPM/CCCM-SPI/2021 DU 03/03/2021
POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET
ASSISTANCE
PAR LE FEICOM, AU TITRE DES EXERCICES 2021 ET SUIVANT
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi et délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de 1er ordre, agréé par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de trois millions (3 000 000) de francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des Offres, acquitté à la main par le banquier émetteur. Son absence entraîne le rejet immédiat de l'Offre

11. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission, établi par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, acquittée à la main par le banquier émetteur.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité compétente, conformément aux

stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence du cautionnement de soumission délivré par un établissement financier agréé par le Ministre des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet immédiat de l'offre sans aucun recours après le délai de 48 heures.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des Offres se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et des offres techniques par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM aura lieu le 29/03/2021 à 15 heures précises dans la salle de réunions de ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des Offres financières se fera dans la même salle de réunions à une date ultérieure, sise à l'ancien siège du FEICOM.

13. Critères d'évaluation

1-Critères éliminatoires

- Fausses déclarations, falsification des documents ou substitution ;
- Dossier Administratif resté incomplet 48 heures après l'ouverture des plis;
- Absence d'agrément du MINFI dans les branches concernées ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;

- Absence du cautionnement de soumission ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

2-Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références du Soumissionnaire dans les risques similaires dans les cinq (05) dernières années (joindre première et dernière pages du Marché) ;
- Description détaillée des garanties offertes ;
- Modalités de mise en jeu de la garantie ;
- Représentativité territoriale ;
- Couverture des engagements réglementés ;
- Couverture de la marge de solvabilité ;
- Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq (05) dernières années ;
- Traités de réassurance dans les branches similaires en cours de validité ;
- Autres facilités accordées.

Toute soumission n'ayant pas obtenu au moins 80 points sur 100 ne verra pas son offre financière examinée.

MÉTHODE DE SÉLECTION DE L'ASSUREUR

Les propositions seront classées en fonction de leurs scores technique (St) et financier (Sf) combinés après introduction de pondérations (T étant le poids attribué à la Proposition technique et P le poids accordé à la Proposition financière), comme suit : Score définitif (S)

$$S = St \times T + Sf \times P, \text{ avec } Sf = \frac{Mn}{M} \times 100 \text{ où } M$$

– Mn est le montant de l'offre complète, conforme et moins disant ;

– M est le montant de l'offre considérée.

Le score technique minimum requis est de 80 points sur 100. Et

seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil seront ouvertes dans le cadre du présent Appel d'Offres, $T = 0,8$ et $P = 0,2$.

Le Directeur Général attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres. Autrement dit, celle ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements, Porte 11 ; Poste 217, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (MIMBOMAN), Rue 4.561

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 »

YAOUNDE le 03 Mars 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
AKOA Philippe Camille

[Télécharger le DAO](#)

CRTV: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°003/AONO/CRTV/CIPM/2021 POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DE LA CAMEROON RADIO TELEVISION Financement : Budget de la CRTV exercice 2021

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CRTV lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la surveillance et la sécurisation des locaux de la Cameroon Radio Television.

2. Consistance des prestation

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent en la garde de jour et de nuit des locaux et infrastructures de la CRTV sur toute l'étendue du Territoire National.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de F CFA TTC 187 500 000 (Deux cent cinquante millions) soit par lot :

- Lot 1 : FCFA TTC 76 125 000 (Soixante-seize millions cent vingt-cinq mille) ;
- Lot 2 : FCFA TTC 28 500 000 (Vingt-huit millions cinq cent mille)
- Lot 3 : FCFA TTC 33 000 000 (Trente-trois millions) ;
- Lot 4 : FCFA TTC 26 625 000 (Vingt-six millions six cent vingt-cinq mille) ;
- Lot 5 : FCFA TTC 23 250 000 (Vingt-trois millions deux cent cinquante mille)

4. Délai de livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de neuf (09) mois pour chaque lot, entre le 1er avril et le 31 décembre 2021, conformément aux dispositions de la loi des finances 2021.

5. Allotissement

Les prestations sont divisées en cinq lots ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : Surveillance et sécurisation des locaux de la CRTV à Yaoundé (Centre de Production TV, immeuble de la FM 94 et CMCA à Nlongkak, Poste national, Station Régionale CRTV du Centre à Nlongkak, Institut de Formation et de Conservation du Patrimoine Audiovisuel, résidences du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de la CRTV, Centre de Diffusion FM/TV de Mbankolo et Centre d'Emission AM de Soa);
- Lot 2 : Surveillance et sécurisation des locaux des Stations Régionales CRTV- Littoral à Douala, CRTV Sud-Ouest à Buéa, Centre de Diffusion et Chaîne Radio FM Kribi;
- Lot 3 : Surveillance et sécurisation des Stations Régionales CRTV-Adamaoua à Ngaoundéré, CRTV-Nord à Garoua et CRTV-Extrême-Nord à Maroua;
- Lot 4 : Surveillance et sécurisation des Stations Régionales CRTV-Ouest à Bafoussam et CRTV-Nord-Ouest à Bamenda;
- Lot 5 : Surveillance et sécurisation des Stations Régionales CRTV-Est à Bertoua et CRTV-Sud à Ebolowa;

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine de gardiennage et sécurité et agréées par le Président de la République.

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CRTV, exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 63241120.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9ème étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé B.P. 1634 ; Tél.: 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9ème étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 125 000 francs CFA (Cent vingt-cinq mille) représentant les frais d'achat du dossier au « compte spécial CAS-ARMP » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9e étage porte 911, au plus tard le 02 avril 2021 à 12 heures, heure locale, et devra porter la mention :

**Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AON0/CRTV/CIPM/2021 du
02 mars 2021**

**Pour la surveillance et la sécurisation des locaux de la
CAMEROON RADIO TELEVISION en procédure d'urgence, Exercice**

2021,
“A n’ouvrir qu’en séance de dépouillement”.

11. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres soit :

- Lot 1 : FCFA TTC 1 500 000 (Un million cinq cent mille) ;
- Lot 2 : FCFA TTC 550 000 (cinq cent cinquante mille) ;
- Lot 3 : FCFA TTC 650 000 (six cent cinquante mille) ;
- Lot 4 : FCFA TTC 500 000 (cinq cent mille) ;
- Lot 5 : FCFA TTC 450 000 (quatre cent cinquante mille).

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l’Appel d’Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l’Avis d’Appel d’Offres.

13. Ouverture des plis

L’ouverture des offres se fera en un temps. L’ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 02 avril 2021 _ à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance

d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif 48h après l'ouverture des plis ;
- Absence d'agrément du Président de la République dans le domaine du gardiennage ;
- Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- Absence de la caution de soumission du ou des lot (s) soumissionné (s) ;
- Note technique inférieure à 80/100 ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur par le soumissionnaire de n'avoir pas abandonné aucun marché au cours des trois dernières années (2018, 2019, 2020) et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défaillantes, annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics.

14.2 Critères essentiels

Ces critères portent sur :

- 1- Présentation générale de l'offre ;
- 2- Attestation de capacité financière supérieure au(x) montant(s) du (des) lot(s) soumissionné(s) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0.
- 3- Chiffre d'affaires des trois dernières années supérieur ou égal au double du (des) montant (s) du (des) lot (s) soumissionné (s) ;
- 4- Expérience professionnelle pertinente pour la mission (indiquer les prestations similaires déjà effectuées, avec

documents justificatifs à l'appui : première et dernière page des contrats avec PV attestant la bonne exécution des prestations);

5- Qualifications du personnel employé (avec documents justificatifs);

6- Moyens matériels et logistique affectés à la réalisation de la mission.

7- Attestation de visite de site signée par le soumissionnaire

Méthode de sélection du prestataire

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Attribution

Un candidat peut être attributaire de tous les lots.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9ème étage du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, Tél. : 222 21 40 77 / 222 21 40 88, Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40.

YAOUNDE le 02 Mars 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/MINMAP/CIPM/2020 DU 04 FEV 2021 POUR LA COLLECTE, L'ACHEMINEMENT ET LA DISTRIBUTION DES COURRIERS ET COLIS DU MINISTERE DES MARCHES PUBLICS.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la collecte, l'acheminement et la distribution des courriers et colis du Ministère des Marchés Publics.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les tâches suivantes :

- La collecte, l'enlèvement et la livraison du courrier à destination dans les Délégations Régionales, Départementales du MINMAP et auprès des autres structures tous les jours ouvrables ;
- Le retour au Ministère des Marchés Publics des décharges des courriers ventilés.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 42 000 000 (quarante-deux millions) Francs CFA pour chaque année soit :

12 000 000 (douze millions) pour le Lot 1

15 000 000 (quinze millions) pour le Lot 2 ;

15 000 000 (quinze millions) pour le Lot 3.

4. Délai de livraison

Le délai prévisionnel prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de 12 (Douze) mois.

5. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en trois lots :

- Lot 1 : Régions du Centre, Sud, Est et à l'international ;
- Lot 2 : Régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême Nord ;
- Lot3 : Régions du Littoral, de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Un soumissionnaire peut postuler à tous les lots.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute personne morale de droit camerounais justifiant d'une expérience avérée dans ce type de prestations.

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du MINMAP, EXERCICE 2021

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National physique peut être consulté et retiré aux heures ouvrables, au Ministère des Marchés Publics (Service des Marchés Internes du MINMAP), sis

au 3eme Etage, porte A4 bâtiment B de l'Immeuble abritant ses services sur présentation du reçu de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA représentant les frais d'achat du dossier et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

9. Remise des offres

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 MO pour l'Offre Administrative ;
15 MO pour l'Offre Technique ;
5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :
Format PDF pour les documents textuels ;
JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Remise des offres

- Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au service des Marchés Internes du MINMAP, sis au 3eme Etage, porte A4 bâtiment B de l'Immeuble abritant ses services, au plus tard le "'09"à"MARS 2021"'13 heures et devra porter la mention ci-après :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 004/AONO/MINMAP/CIPM/2020 DU 04 FEV 2021__
POUR LA COLLECTE, L'ACHEMINEMENT ET LA DISTRIBUTION DES
COURRIERS ET COLIS DU MINISTERE DES MARCHES PUBLICS
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le "09 MARS 2021". à "14".. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

10. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un temps. L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le _____09 MARS 2021_____à _____14_____heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINMAP, siégeant à la salle de réunion de la Délégation Régionale du Centre du Ministère des Marchés Publics sis au quartier Omnisports à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

12. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif, quarante-huit (48) heures après l'ouverture ; Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Absence de l'agrément du MINPOSTEL ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié de l'Offre financière ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années ou figure sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP.

Note technique inférieure à 04 oui sur 5.

14.2 Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera par notation binaire.

1. Présentation Générale de l'Offre ———- OUI/ NON
2. Qualification et Expérience de l'entreprise ———- OUI/ NON
3. Expérience du Personnel Clé de la mission ———- OUI/ NON
4. Méthodologie et Organisation ———- OUI/ NON
5. Moyens logistiques et Matériels ———- OUI/ NON

TOTAL

NB : les critères ci-dessus sont éclatés en sous-critères dont le détail est donné dans le règlement particulier de l'Appel d'Offres.

13. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est pour l'essentiel conforme aux prescriptions du DAO, qualifiée techniquement et évaluée la moins disante.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au MINMAP (Service des Marchés Internes du MINMAP), sis au 3eme Etage, porte A4 bâtiment B de l'Immeuble abritant ses services Tél : 222 23 79 64 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : (00237) 673 20 57 25/(00237) 699 37 07 48.

Assistance technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

YAOUNDE le 04 Février 2021
Le MINISTRE DÉLÉGUÉ
TALBA MALLA IBRAHIM

[Télécharger le DAO](#)

AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION : AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/ANRP/CIPM/2021 DU 15 FEVRIER 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE DES SERVICES INTERNET A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence Nationale de Radioprotection lance un Avis de Consultation relatif à la fourniture des services internet au siège de l'ANRP, en un lot unique.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation, sont définies dans les spécifications techniques annexées au dossier de consultation.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de quatorze millions (14 000 000) francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution est fixé à onze (11) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises Camerounaises, exerçant dans le domaine de la fourniture des services internet.

6. Financement

Les prestations, objets de la présente consultation, sont financées par le Budget de fonctionnement de l'ANRP, exercice 2021, sur la ligne d'imputation 612001.

7. Acquisition du dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à l'ANRP, Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine, BP 33732, téléphone 222 203 371, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement dans le compte spécial CAS-ARMP N°335988 ouvert à la BICEC, de la somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA.

8. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (06) copies, devra parvenir au Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine de l'ANRP, BP 33732, téléphone 222 203 371, au plus tard le 09 mars 2021 à 11 heures et devra porter la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION
N°001/DC/ANRP/CIPM/2021 DU 15 FEVRIER 2021 RELATIVE A LA
FOURNITURE DES SERVICES INTERNET A L'AGENCE NATIONALE DE
RADIOPROTECTION»**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de deux cent quatre-vingt mille (280 000) francs CFA établie par un organisme financier agréé par le Ministère des Finances.

La caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

10. Ouverture des plis

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis de consultation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

L'ouverture de plis se fera en une fois le 09 mars 2021 à 12 heures par la par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunions de l'ANRP.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

Première étape : vérification de la conformité des pièces administratives de chaque soumissionnaire ;

Deuxième étape : évaluation technique des offres administrativement conformes ;

Troisième étape : analyse des propositions financières des soumissionnaires dont les offres ont été reconnues techniquement et administrativement conformes.

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

- Absence d'un prix unitaire quantifié;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis (article 92 du Code des Marchés Publics) ;
- Non-conformité aux spécifications techniques du dossier de consultation.

12. Attribution

A l'issue de l'analyse financière, le soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre de prix la moins disante sera retenu.

Conformité des offres

Toute offre non-conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

13. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre- vingt dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

14. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP), Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine (SBMP), BP 33732 Yaoundé, téléphone : 222 203 371, fax : 222 203 370, e-mail : officialmail@anrp.cm.

YAOUNDE le 15 Février 2021
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
SIMO AUGUSTIN

[Télécharger le DAO](#)

SNI : AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/SNI/DG/DAG/DAG.A/AGS/21 DU 09 FEVRIER 2021 POUR LA FOURNITURE EN DEUX LOTS INDEPENDANTS DES PRESTATONS DE SERVICE D'ASSURANCES A LA SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN (SNI)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) lance en procédure d'urgence, un Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt à l'intention des Compagnies d'Assurances et de Réassurances, qui désirent participer à la pré-qualification pour la fourniture des prestations ci-après indiquées, sur financement du Budget de la SNI, pour une période couvrant les exercices budgétaires 2021 et 2022.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Avis de sollicitation de manifestation d'intérêt, portent sur :

LOT N° 1 : Assurance Maladie Groupe, Frais Funéraires, Assistance et Evacuation Sanitaire;

LOT N° 2 : Globale Dommages.

3. Participation et origine

La participation à cet Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt est ouverte aux compagnies d'assurances et de réassurances exerçant au Cameroun, justifiant d'une expérience et d'une notoriété avérées dans le domaine des prestations ci-dessus, et dûment agréées par le Ministère des Finances et la CIMA.

N.B. : Conformément à l'arrêté n° 038-CAB/PM DU 15 MAI 2014 mettant en vigueur les dossiers types d'appels d'offres relatifs aux marchés d'assurances, la gestion des polices d'assurance objets du présent Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt sera assurée à l'issue de l'Appel d'Offres Restreint par ASCOMA Cameroun, BP 544 Douala ' Téléphone 233 42 08 39 ' Téléfax 233 42 61 75.

4. Remise des offres

Les manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais doivent être produites en quatre (04) exemplaires, dont l'original et trois (03) copies marquées comme tels dans une enveloppe fermée et scellée ne comprenant ni cachet, ni indication sur l'identité du candidat. Elles devront parvenir au secrétariat de la Direction des Affaires Générales de la SNI, porte 129 de l'Immeuble siège de la SNI, téléphone 222 22 44 22, BP 423 YAOUNDE au plus tard le 05 mars 2021 à 10heures, heure locale. Elles porteront la mention :

**« AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET EN
PROCEDURE D'URGENCE N°001/SNI/DG/DAG/DAG.A/AGS DU 09 FEVRIER
2021 POUR LA FOURNITURE EN DEUX LOTS INDEPENDANTS DES
PRESTATONS DE SERVICE D'ASSURANCES A LA SOCIETE NATIONALE
D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN (SNI) »**

N.B. Le candidat prendra soin de préciser le lot choisi.

5. Critères d'évaluation

L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur la base des critères ci-dessous :

1. CRITERES ELIMINATOIRES

- Fausse déclaration ou falsification des documents ;
- Un système de TIERS PAYANT avec cartes biométriques;
- Convention de Gestion avec ASCOMA CAMEROUN
- Note technique inférieure à soixante-quinze (75) points sur cent (100).

2. CRITERES ESSENTIELS

N°	Critères	Points
1	Présentation générale de l'offre (reliure, lisibilité et intercalaires)	5
2	Références du candidat pour les 3 dernières années dans le domaine de l'assurance maladie groupe, assistance et évacuation avec des entreprises de plus de 50 salariés d'un montant minimum de 35 millions de F CFA TTC (1 ^{ère} et dernière page du marché signé)	20
3	Une convention de GESTION avec ASCOMA CAMEROUN (datant de moins de 05 ans)	15
4	Un système de TIERS PAYANT avec cartes biométriques;	15
5	Représentativité sur le territoire national	10
6	Capacité financière (CA supérieur à 2 milliards = 15 pts (CA compris entre 1 et 2 milliards = 5 pts	10
7	Modalité de règlement des sinistres	5
8	Types de dommages ou risques pris en charge	10
9	Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	10

TOTAL	100
--------------	------------

Seuls les candidats ayant obtenu une note technique minimale de soixante-quinze (75) points sur cent (100), seront retenus à l'Appel d'Offres Restreint qui sera lancé à la suite de cette pré-qualification.

6. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétariat de la Direction des Affaires Générales (porte 129) Immeuble siège SNI, téléphone : 222 22 44 22 ou par mail sni@sni.cm ldipanda@sni.cm.

YAOUNDE le 09 Février 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU